



FERMETURE DU DISTRICT

En période estivale, le secrétariat sera fermé comme suit :

* tous les vendredis après-midi du Lundi 30 Juin au Vendredi 25 Juillet 2025 inclus

* du Lundi 28 Juillet au Dimanche 17 Août 2025 inclus

Réouverture le Lundi 18 Août 2025 à 9 H 00.



CLUBS PRENEZ NOTE !

JOURNAL FOOT AIN



Les clubs qui souhaitent modifier les adresses concernant l'envoi du journal FOOT AIN doivent faire parvenir les nouvelles coordonnées au secrétariat du District.

Rappel : après publication sur le site internet du District, le journal est envoyé par mail les jeudis après-midi sur les boîtes mail officielles des clubs et sur les autres adresses communiquées.

RAPPEL CONCERNANT LES ENTENTES

(Article 39 bis des RG de la FFF)

L'entente a une durée d'une saison. Elle est renouvelable.

La demande doit être effectuée via Footclubs / Vie du club.

Une demande par équipe.

TRESORERIE

Clubs absents à l'AG du District du Vendredi 20 Juin 2025 à Plateau d'Hauteville

Les clubs ci-dessous sont amendés selon les tarifs en vigueur :

- Bas Bugey Rhône (549667) : 66 €
- Béon (526190) : 66 €
- Bourg ACCFT (561241) : 100 €
- Buyatin OL (553706) : 100 €
- Chaneins (560482) : 66 €
- Chaveyriat (525536) : 66 €
- Chazey Bons (519781) : 66 €
- Chevroux (528069) : 66 €
- Haut Revermont (547569) : 66 €
- Manziat (504804) : 100 €
- Mille Etangs (581373) : 66 €
- Montluel (560321) : 66 €
- Peyrieu Brens (536387) : 0 €
- Plaine de l'Ain (561130) : 100 €
- Plastics Vallée (547044) : 100 €
- St Cyr (519729) : 66 €
- St Etienne sur Chalaronne (537224) : 66 €
- St Laurent (525874) : 100 €
- St Marcel (547503) : 0 €
- Vertrieu (527633) : 66 €
- Veyle Vieux Jonc (547601) : 66 €

Clubs représentés par un autre club :

- Ambronay (526649) représenté par le FC Priay : 33 €
- Anglefort (526650) représenté par le FC Artemare : 33 €
- Bettant (523207) représenté par le US Vaux en Bugey : 33 €
- Cormoranche (504647) représenté par Veyle Saône : 66 €
- Grièges Pont de Veyle (504243) représenté par le FC Bord de Veyle : 33 €
- Sermoyer (519166) représenté par Bresse Foot 01 : 33 €



Relevé au 30 Juin 2025

Le 3^{ème} et dernier relevé de la saison 2024/2025 des clubs arrêté au 30 juin 2025 a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières le Vendredi 27 Juin 2025.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 16 Juillet 2025.

ATTENTION !

En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :

Bourg Sud
Bourg ACCFT
Chazey Bons
Virieu FCT

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

RENTREE DES ARBITRES 2025-2026

En cas d'absence, merci de me prévenir au plus tard le mercredi 03 Septembre 2025 (72 heures en amont de la rentrée afin d'être excusée) et que le RI précise :

Absence à la réunion de rentrée du début de saison :

Absence non excusée : - 10 pts et 2 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

POUR LES ARBITRES D1, D2, Arbitres Assistants, Jeunes (dont stagiaires)

le samedi 06 septembre 2025 au stade de LAIZ

(STADE Communautaire, 580 Route des Combes, 01290 LAIZ)

Accueil de 7h30 à 8h00 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 12h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h00-12h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

POUR LES ARBITRES D3, D4, ADULTES STAGIAIRES, FEMININES.

le samedi 06 septembre 2025 au stade de LAIZ

(STADE Communautaire, 580 Route des Combes, 01290 LAIZ)

Accueil de 14h00 à 14h30 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 18h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (14h30-18h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

FICHE RENSEIGNEMENTS ARBITRES 2025/2026

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir ce formulaire de préparation à la saison 2025-2026 **avant le 1er juillet 2025**. Ce présent formulaire ne remplace en rien le Portail des Officiels donc merci de bien faire le doublon sur ce dernier. Les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district : <https://forms.gle/mX8A4tdp3tRAHgJA>

RECUSATION ARBITRES 2025/2026 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2025-2026, dans la limite de 3 **ET** en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2025-2026

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées et communiquées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2025-2026) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'ici la fin d'année civile 2025, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) sous peine de ne pouvoir remplir le rôle d'arbitre assistant semi-officiel sur les matchs :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2019	Date formation	Date Validité
ABDELMALIK	Benmahdi	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
ABOUYAALA	Kamal	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
ARBANT	Fabien	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
BAILLET	David	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
BASSET	Frédéric	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
BERARDAN	Alain	FC Manziat	12/09/2019	12/09/2025
BUARD	François	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
CALLAMAND	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
CARTILLIER	Alexandre	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CARVALHO	Maxime	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHAVANEL	David	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
CHEBAB	Brahim	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
CHERIF	Rachid	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
CHEVET	Pascal	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHIROT	Jonathan	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COCARD	Philippe	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
COLLET	Christian	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COLLOMB	Jerome	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
COMTET	Florent	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
CONTET	Willy	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CORONADO	Christophe	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
CORRAND	Jérémie	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
CROZET	Ludovic	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
DARMEDRU	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Jean-Yves	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Thibault	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DE OLIVEIRA	Manuel	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
DEBOST	Philippe	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DESMURES	Jean-philippe	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
DUBOCLARD	Christelle	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
ERBIR	Recai	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
FARIA	David	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
FAUCOGNEY	Sandrine	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025

FAUSSURIER	Mathieu	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
FERNANDES	Jorge	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
FORTUNA GINGAO	Bruno	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
FRANCON	Guy	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
GAILLARDON	Patricia	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
GIROUX	Quentin	CS Chevroux	12/09/2019	12/09/2025
GRADANTE	Laurent	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GROTTO	Andrea	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GUILLOT	Pierre-Alexandre	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
GUY	Laurent	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
IRVAZIAN	Régis	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
JACUZZI	Vincent	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
JOSSERAND	Cyril	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
KURTI	Egzon	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LANDOULSI	Aidyn	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LECHEVIN	Alexis	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
LIMA CARDOSO	Rui	US Arbent Marchon	14/09/2019	14/09/2025
MAITRE	Elsa	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
MANIN	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
MANSILHA	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
MARECHAL	Claude	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
MARINELLI	Patrice	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
MOIRAUD	Jérémy	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
MOIRAUD	Loïc	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
MONDET	Damien	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
NEBOUT	Eric	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
PACCARD	Philippe	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
PAUBEL	Guillaume	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
PAUGET	Bernard	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PAULET	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
PIN	Arnaud	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PIROUD	Damien	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PITOU	Daniel	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
PONCET	Jérôme	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
POUDROUX	Jean-Paul	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
POURCHOUX	Jérôme	FC Bressans	12/09/2019	12/09/2025
PRUDENT	Bruno	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
RANDU	Cyril	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
RETY	David	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
REVOLAT	Arthur	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
RHALEM	Issame	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
RICHARD	Joseph-Pierre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
ROGNARD	Eric	FC Dombes	06/09/2019	06/09/2025
SARRAZIN	Nicolas	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
SAUVAGERE	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
SOLLADIE	Jules	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
VAUDAN	Alexandre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
VIVANCO	Ludovic	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
WASTRAETE	Fabien	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
ZACCAGNINO	Anthony	US Feillens	12/09/2019	12/09/2025

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(Exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

L'ensemble des documents relatifs au renouvellement de licence, sont disponibles sur le lien suivant : **[Documents – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football](#)**

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2024/2025

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

D2 poule A

Ambérieu FC 1

D2 poule B

Arbent Marchon 1

Plaine de l'Ain 1

D3 poule A

Bourg ACCFT 1

Dombes Bresse 3

Portes de l'Ain 1

D3 poule B

Arbent Marchon 2

Bourg Sud 2

Misérieux Trévoux 4

Veyziat 1

D3 poule C

Côtière Meximieux 1

Foot Trois Rivières 1

Thoissey 1

D4 poule A

Bourg FO 1

Haut Revermont 1

Oyonnax ASP 1

Veyziat 2

D4 poule B

Ambérieu FC 2

Artemare Valromey 1

Châtillon la Palud 1

Côtière MV 2

Plaine de l'Ain 2

Rives de l'Ain 2

Vertrieu 1

D4 poule C

Foot 3 Rivières 2

Mille Etangs 1

Montluel 1

Portes de l'Ain 2

St Etienne sur Chalaronne 1

Thoissey 2

D4 poule D

Bourg Sud 3

Chevroux 1

Manziat 2

D5 poule B

Centre Dombes 3

Dombes Bresse 4

Le Mas Rillier 2

D5 poule D

Bourg ACCFT 2

Oyonnax ASP 2

D5 poule E

Ambérieu FC 3

Bas Bugery Rhône 1

Chazey Bons 1

Colomieu Peyrieu 1

Lagnieu 4

Priay 2

D5 poule F

Centre Dombes 4

Mille Etangs 2

Montluel 2

Thoissey 3

D5 poule G

Bourg Sud 4

Chevroux 2

Sermoyer 1

U18 D1 poule A

Misérieux Trévoux 2

U15 D1 poule A

Bresse Tonic Foot 1

Oyonnax PVFC 1

Séniors Féminines poule A

Côtière Est Lyonnais 4

Foot 3 Rivières PFSB 1

Mille Etangs 1

Misérieux Trévoux 1

Thoissey 1

COMMISSION FEMININE

Plénière féminine de début de saison

La réunion plénière féminine de début de saison aura lieu le **Mercredi 3 Septembre 2025 à 19h au siège du District de l'Ain de Football (26 rue du Loup - 01440 VIRIAT)**.

Merci aux clubs accueillant des équipes féminines de bien vouloir notifier votre présence à l'adresse suivante : tvallet@ain.fff.fr

Merci d'effectuer les engagements de vos équipes pour la saison 2025-2026 via Footclubs avant le **31 Août 2025** (dernier délai).

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Rectification au 26/06/2025

Liste définitive rectifiée des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage Saison 2024-2025

Niveau	Club	N° Club	Nombre d'années d'infraction	Mutations autorisées 2025 / 2026	Sanctions financières	Observations
D1	Attignat AS	534249	2	2	480 €	Manque 1 arbitre sénior Quota de journées à arbitrer non atteint par 1 arbitre
	Foissiat Etrez ES	518461	1	4	120 €	Manque 1 arbitre sénior
	Jassans Frans Foot	582242	2	2	240 €	Manque 1 arbitre sénior Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Valserhone FC	590301	1	4	120 €	Manque 1 arbitre sénior
D2	Bords de Veyle FC	563530	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Bresse Foot 01	560195	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Hautecourt Romaneche AS	529286	1	4	80 €	Manque 1 arbitre sénior Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Olympique St Denis les Bourg	530041	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Vaux en Bugey US	520588	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
D3	Bourg ACCFT	561241	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	CO Plateau	545637	2	2	160 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Portes de l'Ain SC	552858	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	St Laurentin AS	525874	6	0	320 €	Manque 1 arbitre
D4	Anglefort AS	526650	3	0	240 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Bresse Nord FC	582674	2	2	160 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Chaveyriat AS	525536	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Haut-Revermont FC	547569	4	0	320 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Oyonnax ASP	529716	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Mille Etangs SC	581373	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	St Etienne/Chalaronne AS	537224	6	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Virieu FCT	564462	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D5	Bellignat FC	564999	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Beon CS	526190	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Chazey Bons AS	519781	5	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Dortan Lavancia AS	525314	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Sermoyer FC	519166	8	0	320 €	Manque 1 arbitre

Nota : Précision apportée aux clubs, le terme "arbitre n'ayant pas atteint son quota" équivaut à "arbitre manquant".

Article 47 - Sanctions sportives - Alinéa 5

"Lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions financières et sportives reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées :

a) **Au niveau** de la dernière pénalité, s'il a été en règle pendant 1 saison

Pour les clubs concernés, il s'agit de leur pénalité à l'issue de la saison 2022/2023 ; puisqu'ils ont été en règle pendant 1 saison seulement en 2023/2024.

Les clubs en infraction depuis 3 saisons et plus ne peuvent accéder immédiatement à la division supérieure en fin de saison.

Les décisions sont susceptibles d'appel auprès de la commission d'appel du district de l'AIN, dans un délai de **2 jours** à compter de la notification faite au PV du district.

(Art 190 de RG de la FFF & Art 50.3.2 - APPELS des RG du DISTRICT DE L'AIN)

Le président,
Raul GUTIERREZ

SPORTIVE SENIORS

Championnats Seniors - Montées et descentes fin de saison 2024/2025

<u>D1</u>	<u>D2</u>	<u>D3</u>
Descentes de R3		
Bressans Fc 1		
Montées en R3	Montées en D1	Montées en D2
Côt. Luénaz Fc 1	Oyonnax Pvf 2	Plaine Revermont Foot 1
Oyonnax Att 1	Montréal As 2	Bressans Fc 2
	Guéreins Genouilleux As 1	Bagé As 1
		St Martin Esr 2
		Thoissey Esvs 1
		Côt. Meximieux Villieu 1
Descentes en D2	Descentes en D3	Descentes en D4
OI. Rives de l'Ain 1	Marboz Esb 3	Priay Fc 1
Jassans Frans Foot 1	Nantua Us 1	Foissiat Etrez Es 2
	Izernore Nurieux As 1	Centre Dombes Foot 2
	Vaux St Denis Ent. Bugey 1	Arbent Marchon Us 2
	Feillens Us 3	Co Plateau 1
		Marboz Esb 4
		St Laurent As 1
D4	D5	
Montées en D3	Montées en D4	
Montreal As 3	Injoux Génissiat Fc 1	
Oyonnax Pvf 3	Dortan Lavencia As 1	
Ambérieu Fc 2	Beon Cs 1	
Artemare Valromey Fc 1	Le Mas Rillier Fc 2	
Mille Etangs Sc 1	Dombes Bresse Fc 4	
Côt. Luénaz Fc 2	Bresse Nord Fc 2	
Bresse Nord Fc 1	Viriat Cs 4	
Plaine Tonique Fc 3	Cormoranche Es 2	
Descentes en D5		
Ht Revermont 1 (FG)		
Bourg Fo 1 (FG)		
Veyziat Us 2 (FG)		
Vertrieu As 1 (FG)		
OI. Rives de l'Ain 2 (FG)		
Portes de l'Ain Sc 2 (12è poule C)		
St Cyr Us 1 (12è poule D)		

Fusion:

La présente parution est donnée à titre indicatif et ne sera entérinée après que toutes les procédures en cours auprès des différentes commissions d'appel aient été traitées. (article 20.3)

Saison 2025/2026

D1	D2	D3	D4
1 Bressans Fc 1	1 Ol. Rives de l'Ain 1	1 Marboz Esb 3	1 Priay Fc 1
2 Attignat As 1	2 Jassans Frans Foot 1	2 Nantua Us 1	2 Foissiat Etrez Es 2
3 Belley Cs 1	3 Ambérieu Fc 1	3 Iznore Nurieux As 1	3 Centre Dombes Foot 2
4 Dombes Bresse Fc 2	4 Arbent Marchon Us 1	4 Vaux St Denis Bugey 1	4 Arbent Marchon Us 2
5 Feillens Us 2	5 Bord de Veyle Fc 1	5 Feillens Us 3	5 St Laurent As 1
6 Foissiat Etrez Es 1	6 Bresse Foot01 1	6 Belley Cs 2	6 Co Plateau 1
7 Marboz Esb 2	7 Centre Dombes Foot 1	7 Bourg Accft Foot 1	7 Marboz Esb 4
8 Ol. Sud Revermont01 1	8 Culoz Grd Colombier Us 1	8 Bourg Sud 2	8 Ain Sud 3
9 Valsenhône Foot 1	9 Hautecourt Rom. As 1	9 Bresse Foot01 2	9 Ambronay St Jean Vx 1
10 Oyonnax Pvc 2	10 Lagnieu Cs 2	10 Cormoranche Es 1	10 Anglefort As 1
11 Montreal As 2	11 Manziat Fc 1	11 Curtafond Confracon Fc 1	11 Attignat As 2
12 Guéreins Genouil. As 1	12 Misérieux Trévoux As 3	12 Dombes Bresse Fc 3	12 Bagé As 2
	13 Ol. St Denis Les Bourg 1	13 Fareins Saône Vallée 1	13 Belley Cs 3
	14 Plaine de l'Ain Us 1	14 Foot Trois Rivières 1	14 Bourg Sud 3
	15 Plaine Tonique Fc 2	15 Guéreins Genouil. As 2	15 Bressans Fc 2
	16 Replonges Us 1	16 Le Mas Rillier Fc 1	16 Chaneins Isn Fc 1
	17 Veyle Saône Fc 2	17 Misérieux Trévoux As 4	17 Chatillon La Palud Csj 1
	18 Viriat Cs 2	18 Ol. Buyatin	18 Chaveyriat As 1
	19 Plaine Revermont F. 1	19 Oyonnax Att 2	19 Chevroux Cs 2
	20 Bressans Fc 2	20 Portes de l'Ain Sc 1	20 Côt. Meximieux Villieu 2
	21 Bagé As 1	21 Replonges Us 2	21 Curtafond Confracon Fc 2
	22 St Martin Esr 1	22 Serrières Villebois Fc 1	22 Fareins Saône Vallée 2
	23 Thoissey Esvs 1	23 St Martin Mcv 1	23 Foot Trois Rivières 2
	24 Côt. Meximieux Villieu 1	24 St Maurice de Gourd. Fc 1	24 Grièges Pt de Veyle As 1
		25 Valsenhône Foot 2	25 Hautecourt Rom. As 2
		26 Veyle Saône Fc 3	26 Iznore Nurieux As 2
		27 Veyziat Oyonnax Us 1	27 Jassans Frans Foot 2
		28 Viriat Cs 3	28 Lagnieu Cs 3
		29 Montréal As 3	29 Manziat Fc 2
		30 Oyonnax Pvc 3	30 Montluel Fc 1
		31 Ambérieu Fc 2	31 Ol. St Denis Les Bourg 2
		32 Artemare Valromey Fc 1	32 Ol. Sud Reverm.01 2
		33 Mille Etangs Sc 1	33 Oyonnax Asp 1
		34 Côt. Luénaz Fc 2	34 Plaine de l'Ain Us 2
		35 Bresse Nord Fc 1	35 Plaine Reverm. Foot 2
		36 Plaine Tonique Fc 3	36 St Etienne Sur Chalar. As 1
			37 St Martin Esr 3
			38 Thoissey Esvs 2
			39 Veyle Saône Fc 4
			40 Virieu Fct 1
			41 Injoux Génissiat Fc 1
			42 Dortan Lavancia As 1
			43 Béon Cs 1
			44 Le Mas Rillier Fc 2
			45 Dombes Bresse Fc 4
			46 Bresse Nord Fc 2
			47 Cormoranche Es 2
			48 Viriat Cs 4

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Info :

S'il y a du changement dans vos responsables de catégories U7, U9, U11 et U13, pensez de bien nous envoyer les infos et faites les modifications sur foot clubs.

Les réunions « J'accompagne U7, U9, U1, U13 » auront lieu à 19h00 sur les sites suivants :

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

Secteur Bugey : à Châtillon la Palud (CSJ Châtillon) au stade des Brotteaux

Secteur Bresse : à St Etienne du Bois (PRF) au stade du Biolay

Secteur Val de Saône : en attente des réponses

Mardi 2 septembre 2025 :

Secteur Dombes Côtière : à Villars les Dombes (Centre Dombes) salle Laurac

Secteur Haut Bugey : à Veyziat (US Veyziat) salle des fêtes

Secteur Bas Bugey : à Colomieu (AS colomieu) salle des fêtes

U13

Saison 2025/2026 :

La pyramide pour la bascule U13 est les propositions de niveau pour la saison 2025/2026 sont dans pratiques foot réduit U13.

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U11

Saison 2025/2026 :

Les propositions de niveau sont dans pratiques foot réduit U11.

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U9

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U7

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, nombre d'équipes) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Valserhône pour le remplacement de la pelouse synthétique du stade Roger Petit 2 – dossier transmis à la ligue pour validation.
- Communauté de Communes d'Haut Bugey pour le remplacement de la pelouse synthétique du complexe Gérard Goujon 4 de Bellignat – dossier validé par la ligue – avis favorable.
- Commune de Hautecourt-Romanèche pour la création de nouveaux vestiaires – dossier transmis à la ligue pour validation.
- Communauté de communes de la Veyle pour la création d'un terrain synthétique à la place du terrain stabilisé – dossier validé par la ligue – avis favorable.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – classement au niveau E7 LED jusqu'au 12 juin 2029.
- Stades des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Châtel NNI 010260101 et 010260102.
 - NNI 010260101 - classement au niveau E6 LED jusqu'au 12 juin 2029.
 - NNI 010260102 – classement au niveau E7 LED jusqu'au 12 juin 2029.
- Stade municipal annexe d'Hauteville NNI 011850102 (installation) -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Michel Audergon 1 d'Izernore NNI 011920101 – nouvelle demande de classement après réglage des projecteurs – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 – classement au niveau T4 SYN jusqu'au 28 avril 2035.
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102
 - NNI 013610101 - classement au niveau T4 PN jusqu'au 30 septembre 2025 dans l'attente de levée de non-conformité.
 - NNI 013610102 -classement au niveau T7 PN jusqu'au 12 juin 2035.
- Stade municipal de Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 – classement au niveau T7 PN jusqu'au 12 juin 2035.
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse
 - NNI 010530201 – classement au niveau T5 PN jusqu'au 12 juin 2035.
 - NNI 010530202 – classement au niveau T7 PN jusqu'au 12 juin 2035.
- Stade municipal de Servas NNI 014050101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 12 juin 2035.
- Stade municipal de Bressolles NNI 010620101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 – éclairage retiré du classement.

Programmation du mois de juin 2025

- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 (installation)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT



L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine **2025-2026**

2 Coachs U15: Contact Ali : 06.64.75.99.77

2 Coachs U20: Contact Pascal : 06.71.03.27.94

1 Coach Séniors : Contact Aman : 06.26.44.68.65

Nos atouts : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

Nos valeurs : rigueur, convivialité, esprit de formation



Club de Fareins Saône Vallée

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 senior niveau 3 division.

- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes, pour la saison 2025-2026.

Contactez M. Didier Laurent au 06.99.70.41.88



Pour la saison 2025/2026, **l'Étoile Sportive de Cormoranche** recherche un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beudet Julien 06.75.87.46.53



Le Centre Dombes Football (01) recrute pour la saison 2025/2026 ! 

Envie de rejoindre un club en plein développement, avec un vrai projet sportif et une super ambiance ? On a deux opportunités à te proposer :

 **Coordinateur Sportif**

Tu veux t'investir dans un rôle central, structurer le club et accompagner son évolution ? On cherche un(e) coordinateur(trice) motivé(e), prêt(e) à s'impliquer dans une belle aventure humaine et sportive.

 **Stagiaire BPJEPS ou BMF**

Tu es en formation, passionné(e) par le foot, et tu veux apprendre dans un cadre dynamique et formateur ? Le CDF t'accueille pour une saison riche en expérience !

 Envoie vite ton CV + lettre de motiv' à :

centredombesfootball@laposte.net

 Contact : Guillaume JACQUET – 06 35 31 32 28

 Viens faire partie d'un projet qui avance. On t'attend !



2025
2026

Coordinateur sportif

Missions principales

élaborer et mettre en oeuvre le projet sportif du club, en lien étroit avec les responsables sportifs
encadrer une catégorie attirée et intervenir en tant que membre du staff sur une autre catégorie
organiser et gérer les stages sportifs
participer à la préparation et à la logistique des tournois
assurer la gestion des infrastructures
contribuer activement à la vie du club

Contrat et statut

35h/semaine
prise de poste en août 2025

Profil recherché

BMF obligatoire (ou en cours d'obtention avant fin juin 2025)
maitrise des aspects techniques du football
très bonnes capacités relationnelles et organisationnelles
autonomie, rigueur, adaptabilité, dynamisme
aptitude à gérer son emploi du temps efficacement

Autres exigences

permis B et véhiculé
bonne maitrise des outils informatiques (word, excel, powerpoint...)
réactivité et sens de l'organisation
gout du contact et bon relationnel
motivation et capacité à motiver son entourage
capacité à rendre compte de son travail

Candidature

CV et lettre de motivation à envoyer à
centredombesfootball@laposte.net

infos
Romain Cartellier
06 50 59 41 55

CENTRE DOMBES FOOTBALL



Saison
2025/2026

FOOTBALL
BOURG
EN



Formations prises
en charge par
le club

Pour renforcer ses effectifs, le Football
Olympique Bourg en Bresse recherche

OLYMPIQUE
BRESSE

- Educateurs
- Educateurs adjoints
- Joueurs (nés à partir de 2008 et jusqu'en 2020)



Contacts / Renseignements

- Mouhssine 07 51 32 57 91
- Blandine 06 84 44 27 06
- 522537@laurafoot.net
- manonsigler12@gmail.com

RECHERCHE

Entraîneur



Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA
FORMATION PAR
LE CLUB



QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines 
- Passionné(e) par le football 

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



INFRASTRUCTURES

Des infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et accueillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.